

# Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP)

Par Isabelle Mongrain

Conseillère en aménagement du territoire

Direction régionale de l'Estrie

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

22 mai 2019

# Contenu

- Contexte
- Paramètres généraux du PGDEP
- Présentation d'une demande d'aide financière
- Évaluation des demandes d'aide financière
- Liens utiles

# Contexte

Programme mis en place dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les CC dont le financement provient du **Fonds vert**

- En **milieu naturel**, les eaux pluviales s'infiltrent dans le sol et sont interceptées par la végétation.
- En **milieu urbanisé**, le sol est imperméabilisé par la construction de routes, de bâtiments, de stationnements modifiant ainsi les conditions hydrologiques naturelles.
- Les eaux pluviales ruissellent à la surface afin d'être acheminées vers les ouvrages de collecte municipaux (égouts unitaires et combinés).
- Le contexte des **changements climatiques** accentue la fréquence et l'intensité des précipitations, menant à une augmentation du volume, de la vitesse d'écoulement et de la charge polluante des eaux de ruissellement.
- Les ouvrages de collectes municipaux sont parfois surchargés.



Source : [www.americanrivers.org](http://www.americanrivers.org)

# Contexte

La gestion durable des eaux pluviales consiste en un ensemble de mesures et de techniques permettant de reproduire le plus fidèlement possible les conditions hydrologique naturelles.

## *Exemples de réalisations*

Pavé alvéolé, Quartier Peter-McGill, Montréal



Crédit : Vivre en ville

Stationnement durable, Lac-Mégantic



Crédit : Bureau de reconstruction Lac-Mégantic

# Paramètres généraux du Programme

## Organismes admissibles

- Municipalités locales

## Objectif principal

- Améliorer le drainage des eaux pluviales en milieu municipal par des pratiques de gestion durable.

## Projets admissibles

- Projets d'infrastructures municipales de gestion durable des eaux de pluie à la source qui visent la réduction du volume, de la vitesse d'écoulement ou de la charge polluante des eaux de ruissellement.
- Projets répondant à une problématique d'eau pluviale en lien avec les changements climatiques.

Exemples de projets soutenus :

- Jardins de pluie, pavé alvéolé, toits verts, bandes filtrantes, etc.

# Paramètres généraux du Programme



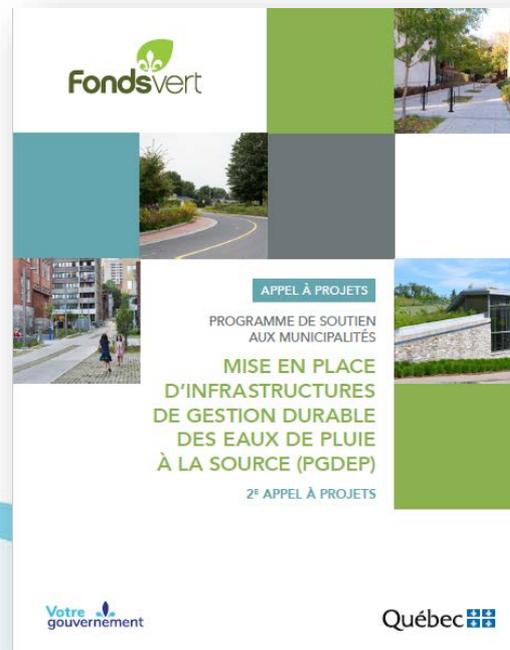
Montant de l'aide financière, quelques informations :

L'aide financière représente :

- Entre 50 à 75 % des dépenses maximales admissibles d'un projet selon l'indice de vitalité économique de l'organisme municipal;
- L'aide financière est limitée à 500 000 \$ par projet;
- L'aide financière ne peut être combinée à une autre aide financière provenant du Fonds vert.

# Présentation d'une demande d'aide financière

- Formulaire de dépôt d'une demande d'aide financière disponible sur la page Internet du programme.
- Consulter le guide d'appel à projets disponible également sur le site Internet du MAMH.
- Le 2<sup>e</sup> appel à projets sera dévoilé au printemps 2019.



# Questions en lien avec le PGDEP



Pour toute question ou tout commentaire, il est possible de s'adresser à :

M. Charles-David Babin de la Direction des mandats stratégiques et de l'habitation du MAMH au 418 691-2015 poste 3013 ou par courriel à [pdgep@mamh.gouv.qc.ca](mailto:pdgep@mamh.gouv.qc.ca)

# Liens utiles

- Cadre normatif, MAMH  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement\\_territoire/lutte\\_contre\\_changements\\_climatiques/cadre\\_normatif\\_pgdep.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/lutte_contre_changements_climatiques/cadre_normatif_pgdep.pdf)
- Page Internet du PGDEP, MAMH  
<https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/lutte-contre-les-changements-climatiques/programme-de-soutien-aux-municipalites-dans-la-mise-en-place-dinfrastructures-de-gestion-durable-des-eaux-de-pluie-a-la-source-pgdep/>
- Guide de gestion des eaux pluviales, MELCC/MAMH  
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>
- La gestion durable des eaux de pluie, MAMH  
[https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement\\_territoire/urbanisme/guide\\_gestion\\_eaux\\_pluie\\_complet.pdf](https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/urbanisme/guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf)
- Répert'eau, Regroupement des organismes de bassins versants du Québec -<http://reperteau.info/bonnespratiques/competences/11>